

LA POLLUTION LUMINEUSE

Une pollution sournoise et insidieuse !

L'éclairage nocturne, en grande majorité d'origine publique, mais aussi privée, fait naître une importante pollution qu'il nous faut dénoncer. Aujourd'hui elle est si importante qu'elle génère des nuisances majeures qui dépassent le simple cadre de la pratique de l'astronomie. Les enjeux qu'elle soulève sont plus importants qu'il n'y paraît.

Une pollution Sournoise et Insidieuse !

Cette pollution peut être qualifiée de sournoise, car elle est produite la nuit quand la grande majorité des citoyens dort. C'est aussi pour cette raison qu'elle fut identifiée puis dénoncée, en premier, par les astronomes. Ces derniers ont constaté au fil du temps, que des halos de lumière montaient au dessus des villes et des villages, réduisant de plus en plus l'accès aux observations astronomiques. Ils se sont éloignés de plus en plus loin, (des villes et des villages) mais rien n'y faisait, les halos lumineux montaient eux aussi progressivement de plus en plus haut dans le ciel. Les astronomes pensaient très sincèrement que l'éclairage public, source majeure de cette pollution, était confié à des responsables soucieux de répondre aux véritables besoins des citoyens, avec une maîtrise de l'argent du contribuable. Et bien, rien de tout cela. En fait, en n'y regardant de plus près nous constatons que l'électricité de l'éclairage nocturne est gaspillée au frais du contribuable citoyen, sans aucun respect pour l'environnement. Cette pollution est non seulement sournoise dans son aspect discret et invisible au commun des mortels qui la nuit dort, mais aussi insidieuse, car distillée et présentée comme la panacée de nos maux nocturnes et sécuritaires. Le slogan « Lumière égale sécurité est Martelé et rabâché aux oreilles profanes qu'il est aujourd'hui incrusté dans l'inconscient collectif sous l'irrationnel dogme de la peur du noir. L'expression « *la sécurité n'a pas de prix* » en est la quintessence même. Pourtant à force d'éclairer tout et n'importe quoi et surtout n'importe comment, aujourd'hui c'est aux endroits les plus éclairés que l'insécurité est galopante !

Une implacable logique commerciale

En France aucune lois (dans l'attente du Grenelle 2) ne régit l'éclairage. Des organismes de types « syndicats d'électrification » se sont incrustés dans cet éco-système économique. Constitué majoritairement par les producteurs d'électricité et constructeurs de lampadaires, ils se proposent de répondre aux besoins des communes. Se présentant comme des professionnels de l'éclairage les institutions et les élus leur confient ce champ de compétence. Les réponses aux véritables besoins d'éclairage sont donc confiées directement à ceux qui la vendent. En quelque sorte on donne notre carte de crédit, avec le code, à nos producteurs et marchands du coin qui s'occupent de faire nos commissions. Les pratiques mercantiles qui règnent dans ce milieu sont sans aucun rapport avec les besoins réels des populations. La logique de développement incontrôlé aboutit à une inepte abjection. En effet, c'est le consommateur qui paye très cher l'électricité à son compteur, pour financer la débauche nocturne. Sans loi, dans l'anarchie la plus absolue, ces organismes sont donc devenues une plaie pour les citoyens, la faune, la flore, notre santé et la pratique de l'astronomie. Nous vous laissons imaginer ce qu'engendre une équipe municipale adossée à la phobie sécuritaire, et qui pense qu'éclairer ce qu'ils nomment « *les points noirs* » est la solution aux problèmes d'insécurité ?!

Les Impacts identifiés

Sans entrer dans les détails, nous pouvons établir une liste des nuisances imputables à la Pollution Lumineuse. L'aspect financier est certainement l'un des plus importants. L'éclairage coûte une fortune aux contribuables citoyens et génère une politique énergétique agressive essentiellement basée sur le nucléaire. Sa réduction peut conduire à une baisse significative des impôts, car il y aura moins de centrales à bâtir et moins de consommation. La santé humaine est-elle aussi menacée par cette pollution. On lui impute l'insomnie, l'altération du comportement, des cancers, des maladies oculaires et de nouvelles accidentologies. Elle est aussi la source de nombreuses

disparitions d'espèces de la faune et de la flore, et génère des coupures biologiques dans la biocénose. L'impact sociologique et culturel s'intègre naturellement à cette liste néfaste. En effet, elle déconnecte une grande majorité de la population d'un savoir ancestral et universel, à savoir, le ciel étoilé. Vincent Van Gog ne serait plus en mesure de nous peindre certaines de ses toiles célèbres. D'ailleurs n'a-t-il pas écrit à son frère : *Il me semble que la nuit est bien plus vivante et colorée que le jour.*

Un drôle de syndrome !

Le premier constat que nous pouvons établir peut s'exprimer par la synthèse succincte suivante : *l'éclairage nocturne, d'origine publique et privée, est quantitativement trop important, mais aussi qualitativement inadapté.* Le symbole même de l'inadaptation qualitative de l'éclairage est le lampadaire boule. 80% de l'énergie qu'il consomme est directement envoyé dans le ciel, sans aucune utilité réelle. Ainsi d'une inadéquation entre les véritables besoins en éclairage et les réponses apportées, il en résulte d'incroyables aberrations. En voici quelques exemples qui ont permis d'établir une pathologie déjà identifiée il y a plusieurs décennies : *Le syndrome du Shadok.*

☞ Un même endroit éclairé par deux et parfois jusqu'à cinq sources lumineuses différentes, alors qu'une seule source suffirait. L'exemple des ronds points routiers est significatif. On peut y compter jusqu'à 30 lampadaires !

☞ On demande au particulier de réduire sa consommation électrique, alors que dehors, en externe, on l'augmente, et ce, dans d'incroyable proportion. Une véritable débauche d'énergie complètement inutile, alors que dans les logements, l'hiver, très souvent, de nombreux contribuables se refusent à chauffer correctement.

☞ Des routes uniquement fréquentées le jour, éclairées toute la nuit, par un nombre disproportionné de lampadaires, au prix d'achat astronomique. Sans compter l'entretien et l'électricité.

☞ Un éclairage abusif et surpuissant des bâtiments publics pour une soit disant mise en valeur nocturne. Ces pseudo mises en valeur ne

seront vues, durant la majeure partie de nuit, que par un nombre limité de personnes, voire aucune. C'est le cas pour les églises des petits villages.

☞ De nouvelles accidentologies : accidents de personnes éblouies par des éclairages intensifs en provenance du sol, avec brouillard en cas de pluie. Véhicules encastrés dans les pylônes, causant une augmentation de la mortalité routière. Détournement d'attention des conducteurs par des lasers publicitaires et le sur-éclairage urbain qui noie les feux tricolores.

☞ De plus en plus de particuliers sont obligés de doubler rideaux et volets aux fenêtres, et ce, pour cause de lumière intrusive.

☞ D'immenses parkings vides de véhicules, éclairés toute la nuit avec une incroyable intensité.

☞ Le grand gaspillage de Noël qui cause des coupures électriques et dont on fait porter la responsabilité au compteur des particuliers.

Pour une éco-responsabilité partagée

Sans entrer dans les détails techniques des solutions à mettre en œuvre pour réduire les impacts de la pollution lumineuse, (disponible sur le site www.anpcen.fr), nous souhaitons simplement nous attarder ici sur la responsabilité des pouvoirs publics. Il est en effet urgent de développer l'éco-responsabilité des institutions publiques et de ses partenaires. Ce développement doit être réalisé au même niveau que celui du citoyen. Les actions de la collectivité, doivent montrer l'exemplarité face à la population. La sensibilisation ne doit plus être à sens unique, comme c'est le cas actuellement. En effet, jusqu'ici c'est toujours sur le contribuable consommateur que porte l'éco-responsabilité, et à lui seul. On lui demande toujours de réduire sa consommation personnelle par contre les institutions et leurs partenaires ne sont pas concernées. Il faut changer cela en développant et soutenant une même politique vers les institutions publiques. Les élus(e) ont délégués leur pouvoir à des techniciens sous tutelle des marchands de lampadaires et des producteurs d'électricité. Architectes et cabinets d'architectes doivent aussi se remettre en question, et intégrer l'éco-responsabilité dans leur

pratique. Il n'y a pas d'intérêt à construire avec un label écologique si l'éclairage extérieur en est exclu. Réduire les coûts d'un côté pour les augmenter de l'autre ressemble à une économie de type monnaie de singe. En matière de pollution lumineuse, ces derniers portent une très lourde responsabilité. Les politiques, par ses élus(e) doivent donc s'approprier ce champ de développement collectif, y donner un cadre et appliquer raison et modération, tout comme ils l'imposent aux citoyens.

De nombreuses questions

Pourquoi envoyer tant de lumière en direction du ciel ?

Quel intérêt avons-nous à faire disparaître les étoiles à nos regards ?

Pourquoi dépenser tant d'énergie inutilement la nuit ?

La Pollution lumineuse soulèvent de nombreuses questions. Certaines nous ramènent à la notion de progrès et de choix énergétique, d'autres nous renvoient aux peurs irrationnelles et inconscientes de la nuit. Mais la plus simple des questions est de se demander ; pourquoi éclairons-nous la nuit ?

Les réponses seront en très grande majorité axées sur le confort et la sécurité, et le cadre de cette sécurité semble infini. Peur de tomber, de ne pas voir les passants dans la rue, de ne pas voir la serrure de sa porte, sa voiture en stationnement, l'église avant d'aller se coucher, qu'un ami ne trouve pas votre porte d'entrée, que sais-je encore ? Nous sommes bien là dans le registre des peurs et du confort, et l'éclairage doit et devrait y répondre, mais ce n'est pas le cas. On n'éclaire pas on illumine, et cette illumination a généré sa propre insécurité. Aujourd'hui de nombreuses personnes vivants en milieu urbain et péri urbain répondent qu'elles ont peur la nuit... mais de quelle nuit parlons-nous ? Car la nuit n'existe plus en milieu urbain ! Le plus paradoxal dans cette histoire c'est que trop d'éclairage nuit, car il génère en fait une augmentation des accidents et favorise la délinquance. Toutes les expériences de coupure de l'éclairage routier montrent une baisse de l'accidentologie. Ne plus offrir une nuit véritable aux résidents des cités sur éclairées génère l'insomnie et développe l'agressivité. Pourquoi poursuivre dans cette voie négative ?

Pourquoi toujours illuminer le moindre bâtiment, le goudron des routes déjà éclairé par les feux des véhicules, les arbres et quoi d'autre encore ? De manière inconsciente mais en toute objectivité on se dirige vers la fin de la nuit et ce pour répondre très souvent à des futilités de la vie. Il semble que l'homme occidental dépense avec arrogance et suffisance une énergie dont-il ne connaît pas les coûts réels de production. D'ailleurs un grand producteur d'électricité français sollicite présentement une augmentation de 20% de ses tarifs... A votre avis pourquoi ?

En signe de conclusion

L'éclairage est totalement inadapté aux véritables besoins des citoyens, et pour cause, aucune loi n'encadre cette activité strictement commerciale. Les halos de lumières que vous voyez au dessus des villes et des villages résultent de ces pratiques. Son seul avantage est de voir, la nuit, où passe une partie de nos impôts et de nos factures d'électricité sans cesse en augmentation. Notre souhait est de voir cette pollution dénoncée comme celle de l'air ou de l'eau. Le ciel et l'atmosphère doivent devenir un enjeu du développement durable, et ce, pour que les générations futures puissent enfin retrouver au dessus de leurs têtes, autre chose qu'un ciel orangé entièrement pollué. Nous voudrions aussi que chacun reprenne et fasse sien ce très beau et très judicieux slogan publicitaire d'EDF : ***l'énergie est notre avenir, maîtrisons là !***

Raymond SADIN

Astronome – Membre de la société astronomique de France

Responsable du Planétarium Léo Lagrange Centre Est

Correspondant ANPCEN* Isère (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes)

Membre de l'association des planétariums de langue Française « APLF ».

